



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'Agriculture et la Ruralité

Conseil Provincial Session de mars 2023

Éditeur responsable :
Province de Liège
Place Saint-Lambert, 18A
4000 Liège

D/2023/4540/11

CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE

Réunions de mars 2023

OBJET : Rapport d'activités 2022 concernant « *L'Agriculture et la Ruralité* ».

RAPPORT DU COLLÈGE PROVINCIAL AU CONSEIL PROVINCIAL

Mesdames,
Messieurs,

Le Collège provincial a l'honneur de vous soumettre, en annexe, son rapport d'activités en ce qui concerne « *L'Agriculture et la Ruralité* », pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

CONCLUSION

Votre Collège vous propose de prendre connaissance du présent rapport d'activités.

Rapport adopté par le Collège provincial.

Pour le Collège provincial,

Le Directeur général provincial a.i.,

Le Député provincial – Président,

Thomas BOLS

Luc GILLARD.

PRIS : ~~ACTE~~
- CONNAISSANCE
en séance publique de ce jour
Liège, le

30 MARS 2023

Le Directeur général provincial,

Le Président,

JE JEANLE

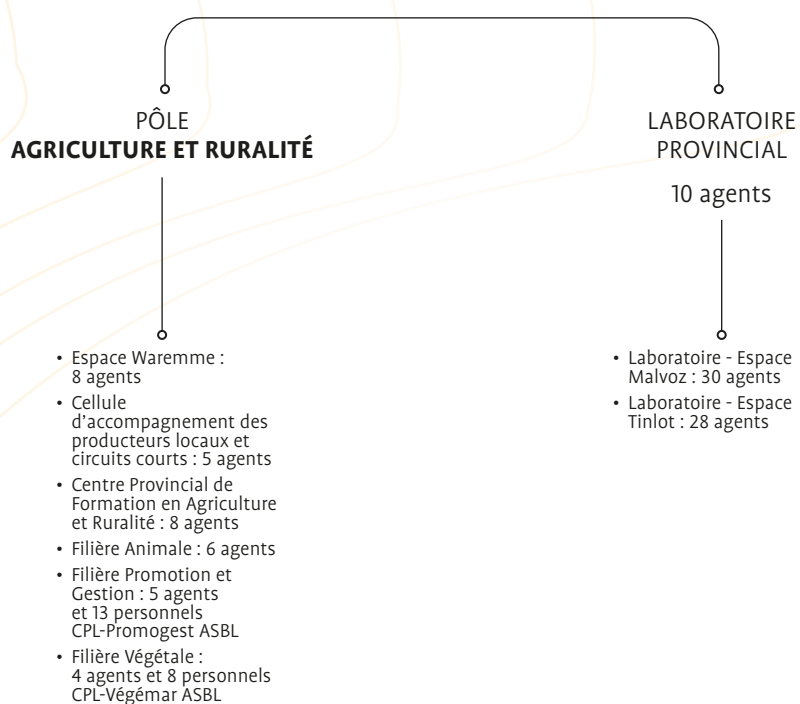
Sommaire

1. Organigramme	5
2. Présentation du Département	6
3. Gestion du personnel	7
4. Activités du Département	9
4.1. Pôle Agriculture et Ruralité	9
4.1.1. Maraîchage de proximité et jardins collectifs	9
4.1.2. Abattoir de volailles	10
4.1.3. Concours et prix des artisans	11
4.1.4. Sapin de Noël du Palais royal	13
4.1.5. Accompagnement des producteurs locaux	13
4.1.6. Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité	13
4.2. Filière animale	17
4.3. Filière promotion et gestion	18
4.4. Filière végétale	20
4.5. Laboratoire provincial	22
4.6. Communication du Département	23
5. Marchés publics	24
6. Annexes	25
ANNEXE 1 : CONCOURS	25
ANNEXE 2 : FORMATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES	27
ANNEXE 3 : FORMATIONS EMRWINE	28
ANNEXE 4 : ESSAIS DE VARIÉTÉS ET TECHNIQUES	29
ANNEXE 5 : ÉVÉNEMENTS DE CPL-VÉGÉMAR ASBL	31
ANNEXE 6 : CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DU LABORATOIRE PROVINCIAL ..	32
ANNEXE 7 : AGRÉMENTS ET ACCRÉDITATIONS	33
ANNEXE 8 : ÉMISSIONS « RATS DES VILLES, RATS DES CHAMPS »	34

1. Organigramme

DÉPARTEMENT AGRICULTURE, RURALITÉ ET LABORATOIRE

3 AGENTS



2. Présentation du Département

Le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire soutient l'ensemble du secteur agroalimentaire, depuis la production agricole primaire jusqu'à la distribution et la commercialisation de produits finis.

Le **Pôle Agriculture et Ruralité** regroupe :

- **L'Espace Waremme**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
services.agricoles@provincedeliege.be
- **La Cellule d'accompagnement des producteurs locaux et circuits courts**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
services.agricoles@provincedeliege.be
- **Le Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 66 92
cpfar@provincedeliege.be
- **La Filière Animale**
Rue de Saint-Remy, 5 à 4601 VISÉ
04/38 48 38
ciapfiliereporc@provincedeliege.be
- **La Filière Promotion et Gestion**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
promogestproduitslocaux@gmail.com
- **La Filière Végétale**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
vegemar@provincedeliege.be

Le **Laboratoire provincial**, entité unique active sur 2 sites :

- **L'Espace Malvoz**
Quai du Barbou, 4 à 4020 LIÈGE
04/279 77 36
labo@provincedeliege.be
- **L'Espace Tinlot**
Rue de Dinant, 110 à 4557 TINLOT
04/279 38 00
spaa@provincedeliege.be

3. Gestion du personnel

En décembre, le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire comptait **128 agents**, dont 21 à charge des ASBL, répartis comme suit :

Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire

- Premier Directeur Ingénieur agronome : 1
- Directeur adjoint : 1
- Premier Attaché : 1

Pôle Agriculture et Ruralité

Espace Waremme

- Attaché : 1
- Gradué : 1
- Agent technique : 1
- Employés d'administration : 2
- Employé de bibliothèque : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

Cellule d'accompagnement des producteurs locaux et circuits courts

- Attachés : 2
- Assistants de laboratoire : 3

Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

- Attaché : 1
- Gradué-Coordonateur : 1
- Assistant de laboratoire : 1
- Gradués en agronomie : 2
- Formateur non gradué : 1
- Employé d'administration : 1
- Ouvrier qualifié : 1

Filière Animale

- Premiers Attachés – Vétérinaires : 2
- Gradué en agronomie : 1
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

Filière Promotion et Gestion

- Personnel provincial
 - Attaché : 1
 - Gradué : 1
 - Gradués en agronomie : 2
 - Employé d'administration : 1
- Personnel de CPL-Promogest ASBL
 - Ingénieur agronome : 1
 - Commercial-Coordonateur Produits locaux : 1
 - Techniciens : 11

Filière Végétale

- Personnel provincial
 - Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
 - Gradués en agronomie : 2
 - Agent technique : 1
- Personnel CPL-Végémar ASBL
 - Ingénieurs agronomes : 4
 - Techniciens : 4

Laboratoire provincial

- Directeur administratif : 1
- Premier Attaché : 1
- Attachés : 3
- Assistant de laboratoire : 1
- Employés d'administration : 3
- Ouvrier qualifié : 1

• **Laboratoire – Espace Malvoz**

- Attachés : 3
- Assistants de laboratoire : 16
- Gradués : 2
- Employés d'administration : 2
- Laborantins : 3
- Ouvriers qualifiés : 2
- Auxiliaire professionnel : 1
- Manœuvre pour travaux lourds : 1

• **Laboratoire – Espace Tinlot**

- Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
- Attachés : 3
- Assistants de laboratoire : 4
- Gradué en agronomie : 1
- Gradué : 1
- Employés d'administration : 4
- Agents techniques : 5
- Ouvriers qualifiés : 2
- Auxiliaires professionnels : 7

4. Activités du Département

4.1. Pôle Agriculture et Ruralité

4.1.1. Maraîchage de proximité et jardins collectifs

Encadrement des maraîchers

Un technicien expert en maraîchage accompagne des maraîchers qui optent pour des méthodes de travail respectueuses de l'environnement et ne recourent pas à des intrants chimiques.

L'encadrement continu de l'activité et la fourniture de conseils ponctuels constituent un soutien adapté à tous les maraîchers, quel que soit le niveau de leurs connaissances.

En 2022, 84 exploitations maraîchères ont bénéficié de conseils pour l'élaboration des plans de culture, la préparation du sol, les techniques de plantation, le suivi des ravageurs, la lutte contre les adventices...

Soutien au maraîchage de proximité

La Province de Liège a décidé de compléter l'encadrement qu'elle fournit au secteur du maraîchage par une **aide financière à l'investissement**. Les professionnels opérant dans un contexte de **maraîchage de proximité** et ceux accompagnés par le Pôle Agriculture et Ruralité en ont été informés. **36 exploitations** maraîchères ont bénéficié de ce soutien pour un montant total de **53.860,00 €**.

Accompagnement des jardins collectifs

De nombreux opérateurs issus de divers horizons (social, associatif...) ainsi que des collectivités publiques portent des projets de jardins collectifs.

L'encadrement de ces projets est adapté en fonction du niveau de connaissance des opérateurs et des bénéficiaires, souvent très hétérogène, depuis une formation de base jusqu'aux conseils les plus pointus.

En 2022, le Pôle Agriculture et Ruralité a accompagné **14 jardins collectifs**, dont 2 projets d'établissements scolaires.





4.1.2. Abattoir de volailles

Pour soutenir l'aviculture différenciée, la Province s'est engagée dans un partenariat public-privé avec la SRL Les Poulets de Saint-André, à Dalhem.

Ainsi, elle :

- offre une solution au manque de capacités d'abattage de proximité pour volailles ;
- développe une structure apte à traiter les volailles produites par des **petits et moyens producteurs** et des **particuliers**, dans le respect des règles sanitaires et l'affectation adéquate des déchets d'abattage.

Dans ce projet, la Province a apporté :

- son expertise pour l'aménagement des bâtiments et les relations avec l'AFSCA dans la phase d'approbation des plans ;
- une subvention en espèces de 75.000 € TVAC, sur 3 ans, moyennant le respect de conditions liées aux **infrastructures**, à l'**agrément**, à l'**exploitation** et aux **conditions tarifaires**. La première subvention de 25.000 € a été octroyée en 2022 ;
- son aide pour l'intégration des exigences en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité via la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux.

Le 9 août, l'abattoir de volailles et l'atelier de découpe qui le juxte fonctionnaient avec un agrément provisoire de l'AFSCA ; l'**agrément définitif** a été obtenu le 8 novembre 2022.

L'abattoir, en phase de démarrage, traite de 200 à 300 volailles par semaine.

Le risque de grippe aviaire étant fortement présent fin 2022, l'inauguration et la présentation publique de l'abattoir n'ont pas encore pu être organisées.

4.1.3. Concours et prix des artisans

Concours du beurre et des bières

Le Pôle Agriculture et Ruralité a de nouveau mis à l'honneur les artisans producteurs de **beurre de ferme au lait cru** – salé cette année – et des **bières**.

Avec le soutien de la Province de Liège, les Provinces de Hainaut, de Luxembourg et de Namur ont également organisé leur propre concours.

Lors de la Foire de Battice, les lauréats de chaque province ont participé à la **finale interprovinciale**. Les classements des meilleurs d'entre eux se trouvent en annexe 1.

Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire

Ce prix, organisé conjointement par le Pôle Agriculture et Ruralité et le Service Développement durable, met à l'honneur des projets innovants en matière de transitions alimentaire, écologique et/ou énergétique. 28 dossiers ont été reçus lors de l'appel aux candidatures. Un jury les a analysés et a élu **8 lauréats qui ont reçu, chacun, un prix de 5.000 €** :

- Cycle en Terre SCRL ;
- La Moutardente, en couveuse Step Entreprendre ;
- Le Champ des Possibles, entreprise en Personne Physique ;
- Le Verger des Possibles ASBL ;
- Les Pousses Poussent ASBL ;
- Marguerite Happy Cow SCRL ;
- Rayon9 SC ;
- Vervîcoop SCRL FS.

La remise des prix s'est déroulée le 29 novembre 2022 à l'espace événementiel « Le Tremplin », à Dison.





4.1.4. Sapin de Noël du Palais royal

Les Provinces de Namur, Luxembourg et Liège se relaient pour fournir, à tour de rôle, un sapin au Roi. Cette année, la Province de Liège a eu l'honneur de fournir le sapin de Noël qui trône devant le Palais royal.

Un sapin de plus de **20 mètres de haut** a été sélectionné par la Province de Liège, avec l'appui de la Division Nature et Forêts du cantonnement de Malmedy, à Küchelscheid, sur le territoire de la Commune de Butgenbach.

L'abattage a eu lieu le 5 décembre 2022 et le sapin a été mis en place, au Palais royal, le 8 décembre 2022.

4.1.5. Accompagnement des producteurs locaux

Le Pôle Agriculture et Ruralité possède une **cellule pluridisciplinaire** d'accompagnement des producteurs locaux, déjà producteurs et/ou transformateurs de denrées alimentaires ou porteurs de projets.

Elle propose un accompagnement global dont un appui pour la mise en conformité aux obligations légales et réglementaires en matière de traçabilité et de sécurité alimentaire.

La Cellule d'accompagnement des producteurs locaux a réalisé :

- 65 déclarations nutritionnelles ;
- 82 vérifications d'étiquettes ;
- 46 visites (ateliers de producteurs, maraîchers et porteurs de projets) ;
- 13 systèmes d'autocontrôle.

4.1.6. Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) a été intégré au Pôle Agriculture et Ruralité, le 1^{er} janvier 2022. Il propose une offre de formation cohérente en réponse à des besoins spécifiques des secteurs et de citoyens.

Les activités de formation, d'encadrement ou de sensibilisation du CPFAR concernent les domaines de l'agriculture, de l'apiculture, de la vitiviniculture...

La Conserverie Solidaire

La Conserverie Solidaire est un atelier itinérant qui assure la sensibilisation et la formation aux techniques de conservation des fruits et légumes. Il répond aux normes de l'AFSCA.





25 modules de formation ont été organisés pour 215 personnes.

Le projet est soutenu par l'Agence Fonds social européen (FSE) depuis 2015.

Des ateliers sur le thème de la lactofermentation ont été mis en œuvre lors de la 10^e édition des Jardins de Printemps, les 28 et 29 mai 2022 au château de Jehay, et de la Journée de l'Alimentation durable et inclusive, le 20 octobre 2022 à Liège.

En 2022, le CPFAR a mis à profit le **Prix RegioStars** – dont la Conserverie Solidaire a été lauréate de la catégorie « Europe Urbaine » en 2021 – afin de réaliser une campagne de communication pour promouvoir les formations en 2023.

La Miellerie Mobile

Cet autre atelier itinérant répond lui aussi aux normes de l'AFSCA. Il permet aux apiculteurs d'extraire le miel de leurs ruches dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et vise également à sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité et à la protection des abeilles.

C'est un outil précieux pour la formation des (futurs) apiculteurs.

En 2022, la Miellerie Mobile a permis à **124 d'entre eux** d'extraire le miel de leurs ruches, dont 11 lors des **5 événements** auxquels elle a participé et 30 lors des **10 mises à disposition** de l'outil auprès de **groupements d'apiculteurs**, écoles d'apiculture...

Les ruchers didactiques

Le CPFAR gère **2 ruchers didactiques** sur les sites de l'insectarium Hexapoda, à Waremme, et dans le parc du château de Jehay.

Des panneaux pédagogiques sur l'apiculture informent et sensibilisent le public à l'apiculture, la pollinisation... Des sondes et balances **connectées** équipent les ruches et permettent à l'apiculteur de suivre divers paramètres en **temps réel** (force des colonies, risques d'essaimage...).

Le miel récolté au sein de ces ruchers participe à la promotion de la Miellerie Mobile lors des événements auxquels elle participe.

Le CPFAR et ses formations

Pour les artisans-producteurs

Avec la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux, le CPFAR propose une formation qui permet aux artisans-producteurs de répondre aux **exigences de l'AFSCA** en matière de Bonnes Pratiques d'Hygiène (BHP), Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et d'Analyse des Dangers et Points Critiques pour leur Maîtrise (HACCP).

Cette formation est réalisée sur mesure en fonction des procédures déjà en place dans l'entreprise et du public à former.

En 2022, **3 formations** ont été organisées.

Formations professionnelles agricoles

Des formations professionnelles agricoles sur le permis G (tracteurs agricoles), la communication, la santé et le bien-être animal, les nouveaux modèles économiques et les alternatives aux produits phytosanitaires sont organisées pour les agriculteurs et acteurs du monde agricole, les demandeurs d'emploi, les personnes souhaitant se réorienter professionnellement vers l'agriculture... : 170 participants ont suivi 11 formations.

La liste des formations professionnelles agricoles organisées en 2022 est présentée en annexe 2.

Ces formations sont subventionnées par la Wallonie : 46.425,00 € pour 2022.



Projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE

Le CPFAR est le chef de file du projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE qui envisage le développement de la viticulture. Le projet a débuté le 1^{er} mars 2021, pour une durée de 30 mois, et bénéficie d'un **subside de 511.940,66 €**.

Il regroupe **4 centres d'enseignement agricole**, issus de la province de Liège, du Limbourg belge et du Limbourg néerlandais, et s'articule autour de 3 thématiques :

- la sensibilisation aux pratiques agroécologiques et au patrimoine viti-vinicole ;
- le développement d'une cellule de formation écologique viti-vinicole sur l'Euregio Meuse-Rhin ;
- la digitalisation des services EMRWINE (e-EMRWINE).

a) Formations EMRWINE

Les formations concernent plusieurs aspects de la viticulture et s'adressent tant à un public d'étudiants qu'aux professionnels du secteur.

En 2022, **8 formations** ont été organisées pour près de **280 personnes**. Le détail des formations organisées est présenté en annexe 3.

b) Le changement climatique au cœur des vignobles

Dans le cadre du projet EMRWINE, le CPFAR a réparti 12 sondes de température dans différents vignobles en province de Liège.

Les données récoltées alimentent une base de données destinée à permettre, à terme, le développement d'un **modèle de prévisions climatiques** et des gelées.

c) Création d'une « WINESTREET »

L'outil pédagogique WINESTREET a été mis au point pour illustrer l'ensemble des étapes qui mènent de la culture du raisin à la production de vin.

Cet outil peut être mis à la disposition des viticulteurs dans le cadre de portes ouvertes ou d'événements liés à la viticulture. Il a été prêté à plusieurs vignobles en 2022 et a été mis à disposition dans le cadre du Salon des Viticulteurs de Liège.

Vignoble pédagogique provincial

Depuis 2021, la Province de Liège est propriétaire d'un vignoble situé près du fort de Flémalle. Le vignoble, laissé à l'abandon, a été remis en état et confié au CPFAR qui le gère à des **fins pédagogiques**.

Ce vignoble est un **support unique** pour l'organisation de formations et de stages liés au projet EMRWINE ou à la réalisation d'essais.

En 2022, la météo favorable a permis la récolte de **750 kg de raisin** correspondant à une production d'environ **400 litres de vin**.





Les cépages qui concernent la production de vin blanc (chardonnay, sieger et pinot gris) sont vinifiés en mono-cépage et celui qui concerne la production de vin rouge (regent) fait l'objet de plusieurs techniques de vinification.

4.2. Filière animale

Le Centre d'Insémination Artificielle Porcine

Le **Centre d'Insémination Artificielle Porcine** (CIAP), organisé et géré par la Province de Liège, est le dernier centre porcin en Wallonie.

Le CIAP a produit et distribué plus de **6.000 doses** « labo » de semence porcine, réalisé 900 échographies de **suiti de gestation** sur **truies** et effectué **40 visites sanitaires** et **250 prises de sang**.

Le CIAP a hébergé plus de 70 verrats jusqu'en mai 2022, une grande partie des verrats appartenait à la firme néerlandaise Klasse KI BV.

Pour associer rationalité économique, service aux citoyens et recentrage de ses activités, la Province a conclu une convention avec le **Collège des Producteurs** (Socopro ASBL) pour faire évoluer le CIAP en un **centre d'insémination coopératif porcin**.

Pendant cette phase de transition, la Province assure **la continuité du fonctionnement** du CIAP. La Socopro ASBL définit les **modèles financiers, techniques** et de **gouvernance** et étudie la faisabilité du projet qu'elle a subsidié à hauteur de 120.000 € TVAC pour couvrir les charges de personnel et de fonctionnement du centre.

Les premières conclusions confirmant **la pertinence de l'outil**, le projet d'étude de faisabilité sera poursuivi pour 6 mois supplémentaires en réponse aux besoins des modes de production alternatifs en Wallonie dans le secteur porcin.





Les vétérinaires du Pôle Agriculture et Ruralité sont également intervenus en soutien :

- du secteur avicole : suivi d'une dizaine de poulaillers mobiles, pour la production d'œufs de pâturage, dans un contexte sanitaire caractérisé par deux vagues de grippe aviaire et une canicule estivale ;
- d'une quarantaine d'apiculteurs germanophones : suivi sanitaire de 200 ruches en matière de lutte contre différentes pathologies apicoles ;
- d'élevages fonctionnant en agriculture biologique.

4.3. Filière promotion et gestion

CPL-Promogest ASBL

Le Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-Promogest ASBL) est organisé en 3 départements.

Département économique

Ce Département fournit une aide à la **gestion administrative, technique et économique des exploitations agricoles** : encadrement des chefs d'exploitation dans leur gestion quotidienne et leurs choix stratégiques, établissement de plans de reprise d'exploitation, assistance pour les démarches administratives.

L'activité du Département se traduit ainsi par une aide dans la gestion de 141 déclarations de superficie dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) et de 33 dossiers pour l'obtention des primes ADISA. Un encadrement comptable et administratif a également été réalisé auprès de 69 exploitations.

Département Informatique

Ce Département a développé un **outil de gestion informatique**, support indispensable au programme « Circuit court ». La mise à jour continue de cet outil est nécessaire pour l'échange de données, la gestion des processus et la maîtrise des coûts de logistique.

En 2022, un module de gestion des bacs EPS pour le transport des produits a été développé au sein de l'outil existant.

Département Promotion

La filière promotion et gestion agit par le biais du CPL-Promogest ASBL. Ce département assure la présence de rayons « produits locaux » dans la moyenne et la grande distribution, en province de Liège. Les pratiques sont régies par une charte éthique et sociale.

Le réseau actuel est composé de **142 points de vente** et de **99 producteurs locaux liégeois**. Près de 2.500.000 € ont été reversés aux producteurs.

En 2022, CPL-Promogest ASBL a travaillé avec **35 nouveaux partenaires** (22 magasins et 13 producteurs), généré plus de **5.000 nouveaux débouchés commerciaux**, correspondant chacun à la présence d'un produit dans un point de vente et transporté un total de plus de **260.000 colis**.

CPL-Promogest ASBL fournit aux producteurs locaux partenaires :

- une **aide administrative** dans toutes les démarches nécessaires à la commercialisation : référencement des produits auprès des enseignes, gestion des commandes, des factures, conformité avec la législation... ;
- une **aide aux démarches commerciales** pour élargir le réseau de points de vente et de producteurs locaux ;
- des **outils logistiques** : un centre de groupage frigorifique, situé à Droixhe, une flotte de 5 camions, dont 4 frigorifiques...

CPL-Promogest ASBL est l'adjudicataire d'un **marché public de fourniture de denrées alimentaires fraîches** pour 27 cuisines de collectivité d'établissements de la Province de Liège.

Ce marché est prévu pour 2 ans, à partir du 1^{er} octobre 2022, reconductible 2 fois pour une année supplémentaire.

En 2022, ce marché a concerné 36 producteurs et 402 produits : soit 28 % du montant total des ventes de produits locaux.

CPL-Promogest ASBL a poursuivi le développement du projet d'**Interconnexion de la Demande et de l'Offre Locale (IDOL)**, retenu par la Région wallonne en 2021, avec l'objectif de créer des interconnexions entre les acteurs de la consommation locale.

Les 3 axes d'action sont le **Monitoring** du fonctionnement du système alimentaire local, le **Matching** de l'offre et de la demande et la **Communication**.

Le projet couvre la période 2021-2023, les actions réalisées en 2022 concernent :

- la définition du fonctionnement d'un outil de monitoring de l'offre et de la demande cantines/producteurs ;
- la réalisation d'animations « grand public » pour la promotion des produits locaux ;
- l'étude d'aspects techniques et économiques d'un projet d'outil de transformation des légumes (4^e et 5^e gammes) ;
- l'installation d'un distributeur de produits locaux dans le bâtiment provincial du Val Benoît ;
- la composition d'un outil d'auto-évaluation de la communication, à destination des producteurs locaux ;
- le développement d'un indicateur d'ancrage local des produits.



4.4. Filière végétale

CPL-Végémar ASBL

La Filière Végétale agit, notamment, via le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar ASBL), **Centre pilote** agréé pour le développement et la vulgarisation dans le secteur des cultures légumières à destination de l'industrie, cofinancé par la Wallonie.

Avertissements agricoles

Ce service permet aux producteurs d'être avertis d'un **risque précis** (ravageurs et maladies) et de décider d'intervenir ou non afin de réduire les moyens de lutte.

En 2022, CPL-Végémar ASBL a participé à :

- 8 réseaux d'avertissements (ravageurs et maladies) et surveillé 84 sites de référence ;
- 1 réseau de suivi de la maturité des maïs ensilage et grain ;
- 1 réseau d'évaluation du risque de contamination en mycotoxines des froments.

Le service d'**avertissements personnalisés** informe l'agriculteur du niveau des populations de ravageurs dans ses parcelles avec un avis de traitement ou non.

En 2022, 35 parcelles de carottes ont été suivies pour 30 producteurs.

Encadrement des producteurs

Conseil d'irrigation

Ce service de conseil à la parcelle est proposé pour les agriculteurs qui irriguent leurs cultures de légumes industriels.

36 agriculteurs ont utilisé ce service pour 161 parcelles, soit 176 ha de carottes, 262 ha d'épinards, 399 ha de fèves des marais, 422 ha de haricots, 97 ha de pois et 92 ha de diverses cultures (chou de Bruxelles, courge, oignon et persil).

Accompagnement et préparation à la certification

Les demandes émanent de groupements de producteurs partenaires, des producteurs de pommes de terre de la Société du Terroir de Geer (STG) et de producteurs indépendants.

CPL-Végémar ASBL a accompagné :

- 44 producteurs dans le cadre de la certification **GLOBAL G.A.P.** (Good Agricultural Practice) ;
- 2 producteurs pour la certification selon le **VEGAPLAN**, Guide sectoriel et Standard.





Accompagnement des producteurs bio

Ce service informe sur les techniques et la commercialisation, visite des parcelles, aide dans les démarches administratives...

CPL-Végémar ASBL a accompagné **55** producteurs bio.

Accompagnement technique des CETA

CPL-Végémar ASBL assure le suivi technique des Centres d'Études Techniques Agricoles Bio et synthétise les enseignements qui ressortent des réunions. Les sujets abordés (fertilisation, désherbage...) sont complétés par des visites de parcelles ou des présentations externes ou non.

Expérimentation et vulgarisation

En province de Liège, les conditions de culture sont fort différentes entre la Hesbaye, le Condroz, la Région herbagère et l'Ardenne.

Il est essentiel de **tester**, selon ces conditions, de nouvelles variétés et techniques pour **informer** les agriculteurs des résultats obtenus.

Les essais menés en 2022 concernent :

- les cultures de froment, maïs et chicorée à inuline ;
- les prairies ;
- les cultures maraîchères ;
- l'agriculture biologique.

Ceux-ci sont détaillés en annexe 4.

Organisation ou participation à des conférences et formations

En 2022, des agents de CPL-Végémar ASBL :

- sont intervenus lors de 8 événements, dont 4 formations agréées pour la prolongation de la phytolice ;
- ont organisé **9** événements.

Le détail des événements est présenté en annexe 5.



4.5. Laboratoire provincial

Le Laboratoire a initié un important travail de recentrage de ses activités dans le but de consolider l'approche intégrée autour du système alimentaire durable. Certaines activités ne rencontrant pas cet objectif ont été arrêtées et l'analyse de certains paramètres confiée à des opérateurs externes.

L'objectif est de compléter l'offre actuelle, notamment en renforçant les services associés aux prestations analytiques tels que le prélèvement, l'interprétation et le conseil.

Les chiffres clés relatifs aux activités d'analyse du Laboratoire sont présentés en annexe 6.

Les **Services transversaux** ont poursuivi leurs activités de support pour le bon fonctionnement du Laboratoire :

- Le **Département Qualité** organise le développement des systèmes de gestion de la qualité sur base des exigences de la norme **ISO/CEI 17025**.
Les agréments et accréditations du Laboratoire sont présentés en annexe 7.
- Le **Service de métrologie** a effectué près de 100 étalonnages de sondes de température, 80 caractérisations d'enceinte et 500 vérifications d'équipements.

4.6. Communication du Département

Supports de communication

Pour les 10 ans du Service d'encadrement des maraîchers bio et du programme circuit court, 2 affiches et 2 vidéos ont été élaborées.

D'autres supports ont vu le jour : affiche de présentation de l'ensemble des services proposés par le Département lors de la Foire agricole de Libramont et un dépliant informant les maraîchers dans le cadre de la problématique des métaux lourds.

Présence dans les médias

Une nouvelle convention a été établie pour la diffusion de « **Rat des villes, Rat des champs** » sur RTC Télé Liège avec la réalisation de 7 émissions de 6 à 8 minutes qui traitent de la ruralité et des transitions écologique et alimentaire.

La liste des émissions est reprise en annexe 8.

Participation à des événements

Le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire a participé activement à plusieurs événements :

- à la **10^e édition de la Journée des maraîchers**, organisée de la Province de Liège, le 13 janvier 2022, qui a rassemblé les maraîchers bio encadrés par le Département et a permis de réaliser une rétrospective de l'évolution du service d'encadrement ;

- au **Festival Nourrir Liège**, organisé en mai : le Département a proposé aux citoyens un atelier sur la permaculture et une conférence sur le thème « Les produits locaux dans notre quotidien, comment les reconnaître ? » ;
- au **Festival Nourrir Verviers**, deux ateliers ont été proposés, un sur le pressage de pommes, l'autre concernant les produits locaux, déclinant la thématique « La pomme : de l'arbre à la bouteille ».
- à la **Foire agricole de Libramont**, du 28 juillet au 1^{er} août 2022. Les Provinces de Liège et de Hainaut ont intégré le chapiteau de la Province de Luxembourg pour organiser un stand d'information sur les services proposés aux agriculteurs.
- à la 32^e édition de la **Foire agricole de Battice**, les 3 et 4 septembre 2022, sur le thème « L'agriculture, j'en fais mon affaire ! », le Département a présenté les actions provinciales bénéficiant aux agriculteurs, producteurs locaux et citoyens.
- Le Pôle Agriculture et Ruralité a collaboré avec le service I Prom'S pour organiser un « petit déjeuner sain et local » pour 400 personnes, lors des **Fêtes de Wallonie**, le samedi 17 septembre 2022 dans la cour du Palais provincial. L'objectif était de sensibiliser à la consommation de produits locaux, bons pour la santé. La composition du petit déjeuner a ainsi été réalisée par une nutritionniste.
- Le Pôle Agriculture et Ruralité a participé à la **Fête de la Récolte**, à Eupen, le 9 octobre 2022. Il y a organisé une activité de production de jus de pomme, à l'attention des plus jeunes, et présenté l'offre de services du Département.
- Le Laboratoire a présenté l'intérêt des analyses de terre à l'occasion de la **Journée de la Pomme**, organisée le dimanche 30 octobre 2022 au Domaine de Wégimont.



5. Marchés publics

Objet du marché	Entité concernée	Date de décision	Réf. GED	Montant HTVA
Acquisition, dans le cadre du plan d'équipement « Autres machines et matériel » 2021 de 16 enregistreurs autonomes de laboratoire pour mesure de température lors de caractérisation d'enceinte avec logiciel d'enregistrement des données ainsi qu'une maintenance de type omnium pendant 4 années - Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée directe avec publication préalable	Laboratoire provincial	21/10/2022	2022-03586	68.610,88 €
Acquisition, dans le cadre du plan d'Équipement « Autres machines et matériel » 2022, d'un colorimètre pour la calibration des pipettes du Laboratoire provincial Ernest Malvoz - Marché de fournitures passé par voie de procédure « simplifiée »	Laboratoire provincial	07/10/2022	2022-03648	18.768,76 €
Acquisition, dans le cadre du plan d'Équipement « Autres machines et matériel » 2022, de petits matériels de laboratoire destinés à équiper le Laboratoire provincial Ernest Malvoz - Marché de fournitures passé par voie de procédure « simplifiée »	Laboratoire provincial	07/10/2022	2022-03653	17.950,00 €
Contrat d'entretien de type « Platinum » pour le spectromètre d'absorption atomique AA 400 (série : 201S13010602) - Marché de services d'une durée de 4 ans (prenant cours le lendemain de la notification au soumissionnaire de l'approbation de son offre) passé par voie de procédure simplifiée auprès de la SPRL PERKINELMER (spécificité)	Laboratoire provincial	07/10/2022	2022-06034	12.692,00 €
Acquisition, dans le cadre du plan global d'acquisitions « Autres machines et matériel » 2022, de 3 broyeurs à couteaux pour les besoins du Laboratoire provincial - Marché de fournitures passé par voie de procédure simplifiée	Laboratoire provincial	21/10/2022	2022-06148	18.956,90 €
Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) - Acquisition, dans le cadre du plan d'équipement 2022, de matériel de cuisine destiné à équiper les ateliers du CPFAR - Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publication préalable	CPFAR	16/12/2022	2022-08581	30.469,59 €
Acquisition, dans le cadre du plan d'Équipement 2022, d'un gerbeur électrique pour les besoins du Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) - Marché de fournitures passé par voie de procédure « simplifiée »	CPFAR	16/12/2022	2022-08852	5.385,00 €
PVO Marchés publics - Acquisition d'un bain-marie grand format indispensable à la bonne réalisation des analyses effectuées au sein du Laboratoire provincial Ernest Malvoz - BC à charge du BE (dépenses inférieures à 3 000 € HTVA)	Laboratoire provincial	16/12/2022	2022-09724	1.148,50 €

6. Annexes

ANNEXE 1 : CONCOURS

Les **finales** des concours ont été organisées dans le cadre de la Foire agricole de Battice.

a) Concours provincial liégeois du beurre salé de ferme au lait cru

Le jury s'est réuni le samedi 11 juin 2022 pour déguster 7 beurres de ferme, salés, issus du territoire provincial, et déterminer les 3 candidats liégeois pour la finale interprovinciale :

Résultat	Producteur	Situation géographique
1 ^{er} place	Ferme Colyn	HERVE
2 ^e place	Ferme de la Grande Chevée	ESNEUX
3 ^e place	Ferme Vandenschrick	VILLERS-LE-TEMPLE - NANDRIN

b) Finale interprovinciale du beurre salé de ferme au lait cru

Les lauréats de la 7^e édition de la finale interprovinciale du « Concours du beurre salé de ferme au lait cru », sont :

Résultat	Producteur	Situation géographique
Médaille d'or	Ferme des Volées	SAINT-GÉRARD - METTET - Province de Namur
Médaille d'argent	Ferme Gillon	FAGNOLLE - PHILIPPEVILLE - Province de Namur
Médaille de bronze	Ferme de la Basse-Cour	SENZEILLE - CERFONTAINE - Province de Namur

c) Concours des bières de la Province de Liège

La 4^e édition du « Concours des bières de la Province de Liège » a accueilli, pour la seconde fois, des brasseurs de la province de Hainaut.

Un total de 24 brasseurs, 12 liégeois et 12 hennuyers, issus de présélections provinciales, ont concouru dans 3 catégories : Pale Ale et Amber, Double et Stout, les lauréats 2022 de la finale interprovinciale sont :

Catégorie	Résultat	Producteur, Bière	Situation géographique
Pale Ale et Amber	Médaille d'or	Brasseries de Liège La Légia IPA Classics	LIÈGE Province de Liège
	Médaille d'argent	Brasserie du Grand Mir La GrandMir Blonde	TOURNAI Province de Hainaut
	Médaille de bronze	Brasserie de la Lienne La Grandgousier	LIERNEUX Province de Liège
Double	Médaille d'or	Brasserie Coopérative Liégeoise La Badjawe Brune bio	ALLEUR - ANS Province de Liège
	Médaille d'argent	Brasserie Grain d'Orge La Joup	HOMBOURG - PLOMBIÈRES Province de Liège
	Médaille de bronze	Belgium Peak Beer Peak IPA	WAIMES Province de Liège
Stout	Médaille d'or	Brasserie Sponk La Black Sponk	VISÉ Province de Liège
	Médaille d'argent	Brasserie Flosch La Black Bis'cuite	SPRIMONT Province de Liège
	Médaille de bronze	Authentique Brasserie L'Authentique Stout	BLATON - BERNISSART Province de Hainaut

ANNEXE 2 : FORMATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

Formations professionnelles agricoles mises en œuvre en 2022, classées par thématique :

- Permis G
 - Préparation pour l'obtention du permis de conduire G (Tracteurs agricoles)
- Communication
 - Être acteur de sa communication ? Une formation pour les artisans producteurs !
- Santé et bien-être animal
 - Soins aux onglons
 - Manipulation et contention des animaux d'élevage
 - Signes de vaches
 - Découvrir et mettre en pratique la méthode diagnostic et de réglage alimentaire OBSALIM®
- Nouveaux modèles économiques
 - Coopératives dédiées à la vente de produits locaux
 - Se diversifier vers ou créer, un élevage ovin et/ou caprin
 - Plan de culture maraîcher
 - Diversification agricole – Création d'un vignoble
- Alternatives aux produits phytosanitaires
 - Techniques utilisées pour réduire les pertes en maraîchage bio : découverte des plantes associées et compagnes

ANNEXE 3 : FORMATIONS EMRWINE

Date	Libellé	Participants
10/10/2022 et 21/11/2022	Création d'un vignoble	10
19/05/2022	Vignes connectées : une journée pour tout capter	60
19/09/2022	Sensibilisation à la vigne via les vendanges (avec les étudiants de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid)	58
14 et 15/02/2022	1. Session en salle pour les aspects théoriques 2. Pratique de la taille au vignoble sur parcelle témoin (Formation dispensée par Simonit & Sirch ¹)	22
16 et 17/02/2022	1. Session en salle pour les aspects théoriques 2. Pratique de la taille au vignoble sur parcelle témoin (Formation dispensée par Simonit & Sirch ¹)	22
02 et 03/05/2022	3. Pratique de l'épamprage sur parcelle témoin 4. Session fin de formation – Bilan (Formation dispensée par Simonit & Sirch)	33
07, 21 et 23/02/2022	Formation taille de la vigne (avec les étudiants de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid)	50
14/06/2022	Formation greffage de la vigne (Formation dispensée par Worldwide Vineyards ²)	17

1 *Groupe international de conseil et de formation à la taille de la vigne, ses consultants sont connus sous le nom de Maîtres-tailleurs de vigne.*

2 *Société de conseils et services en viticulture forte de plus de 25 ans d'expérience internationale, référence en Europe pour la diffusion de techniques modernes de greffage et de surgreffage aérien de la vigne.*

ANNEXE 4 : ESSAIS DE VARIÉTÉS ET TECHNIQUES

a) Froment

Le **Groupe des Expérimentateurs en Céréales (GEC)** est une collaboration du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), du Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH) et de CPL-Végémar ASBL.

En 2022, CPL-Végémar ASBL a implanté 4 essais variétaux avec pour objectif de **tester un ensemble de variétés** dans des conditions pédoclimatiques différentes de celles des collègues expérimentateurs :

- 2 en Hesbaye, à Hodeige et Noville ;
- 1 en Basse Meuse, à Mortroux ;
- 1 en Condroz, à Pailhe.

Les résultats ont été regroupés avec ceux des partenaires et synthétisés au sein du Groupe des Expérimentateurs en Céréales (GEC) avant leur publication dans le Livre blanc (<http://www.livre-blanc-cereales.be/>), publication de référence en cultures céréalières.

Dans le cadre du *Livre blanc*, un réseau d'essais de programmes de protection fongicide a été mis en place avec les mêmes partenaires. Ce réseau a un triple objectif :

- **valider les avertissements** en fonction des conditions pédoclimatiques des différentes régions agricoles ;
- **évaluer la performance** de différents programmes fongicides ;
- élaborer une **base de données** solide pour permettre la validation et la calibration continue d'un outil d'aide à la décision adapté à la parcelle (OAD Fongi Blé).

b) Maïs

Le **Centre pilote Maïs** a notamment pour mission de tester les variétés de maïs ensilage dans des conditions pédoclimatiques différentes. Ce programme de travail passe par un réseau belge d'essais, dénommé VARMABEL et regroupant plusieurs partenaires : le CIPF, le CARAH, le LandbouwCentrum voor Voedergewassen (LCV) et CPL-Végémar ASBL.

En 2022, dans le cadre de ce réseau, CPL-Végémar ASBL a mis en place des essais variétaux en Hesbaye (Bleret), en Basse-Meuse (Blegny), en région herbagère (Aywaille), et dans le Condroz (Warzée et Neuville-en-Condroz). Ces essais ont pour objectif d'évaluer les performances en termes de rendement et de valeur **alimentaire** des variétés testées.

Toujours dans le cadre du programme du Centre pilote Maïs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de désherbage à Sprimont et un essai d'évaluation de l'efficacité de divers engrais organiques en maïs grain bio à Noville-les-Bois.

c) Prairies

Le Centre pilote « Fourrages Mieux » regroupe Agra-Ost, le Centre de Michamps, le Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Louvain-Agro-Services et CPL-Végémar ASBL. Dans le cadre de la collaboration avec ce centre pilote, CPL-Végémar ASBL a mis en place dans le Condroz (à Tinlot), 4 essais comparatifs de variétés de :

- ray-grass anglais pur et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- fétuque élevée pure et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- dactyle pur et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- luzerne pure et dans un mélange standard en prairie de fauche.

Tous ces essais sont réalisés dans le cadre du réseau d'essais du Centre pilote « **Fourrages Mieux** » afin d'évaluer les performances en termes de rendement et de qualité (digestibilité, teneur en énergie et en protéines) de chacune des variétés testées.

Suite au constat d'une baisse de productivité des prairies liée à un déséquilibre important du rapport entre les teneurs en potassium et magnésium du sol chez bon nombre d'éleveurs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de fertilisation de redressement à La Reid. Cet essai est réalisé en partenariat avec le Laboratoire provincial et la ferme provinciale de la Haye, à Jevoumont.

d) Chicorée à inuline

Le Centre pilote Betteraves Chicorées regroupe l'Institut Royal d'Amélioration de la Betterave (IRBAB), le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W), le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH), la Confédération des Betteraviers Belges (CBB), Cosucra et CPL-Végémar ASBL.

Dans le programme d'activités du Centre pilote, la lutte contre les adventices en culture de chicorée à inuline est une priorité de par son caractère particulièrement délicat. Avec la mise en place et le suivi d'un essai, CPL-Végémar ASBL participe au réseau d'essais du Centre Pilote Betteraves Chicorées dont l'objectif est l'élaboration de schémas de désherbage efficaces avec un minimum de produits herbicides.

e) Cultures maraîchères

Dans le cadre du programme du Centre pilote Légumes Industriels et des demandes du secteur, CPL-Végémar ASBL a mis en place :

- un essai de lutte contre les maladies en pois ;
- un essai de lutte contre les maladies en fève des marais ;
- un essai de lutte contre les pucerons en pois ;
- un essai de lutte contre les pucerons en fève des marais.

f) Agriculture biologique

En agriculture biologique, des **essais variétaux** en froment, triticale et épeautre sont menés chaque année au travers d'un réseau en collaboration avec le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) et le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH). Dans le cadre de ce réseau, un essai variétal en orge brassicole a également été mené. Tous les résultats obtenus dans ce réseau sont analysés et font l'objet d'une publication commune notamment par le biais du Livre blanc précité.

À la demande des agriculteurs, un essai variétal de blé dur a également été mené pour compléter les essais sur les céréales bio.

Un **essai de fertilisation en maïs grain** a été mis en place dans le cadre du programme du Centre pilote Maïs. L'objectif est de comparer l'efficacité des engrais organiques utilisables en agriculture biologique sur la culture de maïs bio.

En cultures maraîchères, un essai de fertilisation de l'épinard a été mis en place dans le cadre du programme du Centre Pilote Légumes Industriels. L'objectif est de comparer l'efficacité des engrais organiques à action rapide utilisables en agriculture biologique sur la culture d'épinard bio. De même, un essai de densité de semis en pois bio a été mis en place. L'objectif est d'évaluer l'influence de l'écartement des lignes sur le rendement et la qualité du pois bio.

ANNEXE 5 : ÉVÉNEMENTS DE CPL-VÉGÉMAR ASBL

CPL-Végémar ASBL est intervenu en qualité de **conférencier lors de 4 événements** agréés en tant que formation continue pour les titulaires d'une phytolice.

Date	Localisation	Événement
16/02/2022	WAREMME	Formation aux premiers secours en partenariat avec PREVENTAGRI
23/02/2022	GEMBLOUX	Journée « Livre blanc – Céréales » organisée par le CRAW et Gembloux Agro-bio Tech
07/03/2022	WAREMME	Formation aux premiers secours en partenariat avec PREVENTAGRI
08/09/2022	GEMBLOUX	Soirée « Livre blanc – Céréales » organisée par le CRAW et Gembloux Agro-bio Tech

CPL-Végémar ASBL est intervenu en qualité de **conférencier lors de 4 événements** non agréés en tant que formation continue pour les titulaires de phytolice.

Date	Localisation	Événement
13/09/2022	WIHOGNE-JUPRELLE	Soirée consacrée au choix variétal avant semis des céréales d'hiver et organisée par la Section locale Fexhe-Hollogne de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
20/09/2022	HORION-HOZÉMONT GRÂCE-HOLLOGNE	Séance de reconversion à l'agriculture bio en partenariat avec Biowallonie
21/09/2022	STREE-MODAVE	Soirée consacrée au choix variétal avant semis des céréales d'hiver et organisée par le Comice agricole du Condroz
13/12/2022	HAMOIR	Soirée consacrée au problème de sécheresse en prairies et organisée par le CETA de Fairon

CPL-Végémar ASBL a **organisé 9 événements** non agréés en tant que formation continue à l'attention des titulaires de phytolice.

Date	Localisation	Événement
28/04/2022	TINLOT	Visite commentée des essais en prairies
15/06/2022	HORION-HOZÉMONT GRÂCE-HOLLOGNE	Visite commentée des essais variétaux en céréales bio
15/06/2022	FAIMES	Visite commentée des essais variétaux en céréales bio
16/06/2022	HODEIGE REMICOURT	Visite commentée de l'essai variétal en froment
17/06/2022	MORTROUX-DALHEM	Visite commentée de l'essai variétal en froment
01/07/2022	DONCEEL	Visite commentée de l'essai de lutte contre les maladies en pois
20/07/2022	HOLLOGNE-SUR-GEER	Visite commentée de l'essai de lutte contre les maladies en fève des marais
29/07/2022 au 01/08/2022	LIBRAMONT	Participation à la Foire de Libramont en qualité d'exposant sur le stand Village Agriculture de Wallonie comme représentant du Centre Pilote Légumes Industriels
03/09/2022 et 04/09/2022	BATTICE	Participation à la Foire agricole en qualité d'exposant et d'animateur du chapeau provincial

ANNEXE 6 : CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DU LABORATOIRE PROVINCIAL

- **Analyses et conseil en matière agricole et domestique :**
 - Fertilité des sols :
 - 7.166 échantillons analysés pour proposer un conseil de fumure ;
 - 700 hectares cartographiés et analysés, pour la modulation des apports de chaux en agriculture de précision ;
 - 90 packs d'analyses pour l'implantation de vignes ;
 - Profils nitrates : 2.784 parcelles analysées :
 - 2.266 parcelles analysées au printemps ;
 - 518 parcelles analysées à l'automne ;
 - Fourrages : 6.076 échantillons analysés :
 - 1.576 analyses effectuées via des méthodes analytiques en laboratoire ;
 - 4.500 analyses à destination des centres de recherches via la méthode infrarouge ;
 - Engrais de ferme : 146 échantillons analysés ;
 - Métaux dans les sols : 1.991 échantillons analysés ;
 - Métaux dans les légumes : 1.450 échantillons analysés :
 - 385 analyses prises en charge par la Province à destination des citoyens ;
 - 400 analyses prises en charge par la Province dans le cadre du suivi global des maraîchers ;
 - 665 analyses effectuées pour le projet SANISOL.
- **Denrées alimentaires et accompagnement des producteurs locaux :**
 - analyse de 3.487 échantillons ;
 - correspondant à la détermination de 26.900 paramètres ;
 - dont 8.106 en microbiologie.
- **Les analyses et le conseil dans le domaine de l'eau :**

Le Laboratoire a déterminé un total de 63.734 paramètres sur 6.018 échantillons d'eau de différentes catégories, les plus représentées étant :

 - eaux de distribution : 1.180 échantillons ;
 - eaux de process : 1.361 échantillons ;
 - eaux de piscines : 960 échantillons ;
 - eaux sanitaires : 917 échantillons.

ANNEXE 7 : AGRÉMENTS ET ACCRÉDITATIONS

- Agrément concernant les analyses officielles en matière de **protection des eaux de surface contre la pollution**, délivré par le ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, service des eaux de surface (date d'expiration : 09/12/2025) ;
Références légales : articles R.101 et suivants du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, insérés par l'AGW du 5 décembre 2008 ;
- Agrément en qualité de laboratoire d'**analyse de déchets et déchets toxiques**, délivré par le ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Office régional wallon des déchets (date d'expiration : 31/12/2022) ;
Références légales : Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, notamment les articles D147, R101 et suivants ;
- Agrément auprès de la Région Bruxelles-Capitale pour les **analyses reprises dans le certificat BELAC** (date d'expiration : à l'expiration de l'accréditation) ;
Références légales : arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 juin 1994 et du 18 juillet 2000 ;
- Agrément auprès de l'AFSCA pour l'**analyse et la contre-analyse d'échantillons de denrées alimentaires** pour les analyses mentionnées sur le site www.afsca.be (date d'expiration : à l'expiration de l'accréditation) ;
Références légales : arrêté royal du 25 juillet 2014 modifiant l'arrêté royal du 3 août 2012 relatif à l'agrément des laboratoires qui effectuent des analyses en rapport avec la sécurité de la chaîne alimentaire ;
- Agrément en qualité de laboratoire habilité à mesurer la quantité d'**azote potentiellement lessivable dans le sol** (date d'expiration : 26/09/2023) ;
Références légales : arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 fixant les conditions d'agrément des laboratoires chargés des analyses de sol pour y quantifier l'azote potentiellement lessivable (APL) dans le cadre de la mise en œuvre de l'article R.220 du livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la gestion durable de l'azote en agriculture, tel que modifié le 15 février 2007, et dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 relatif au suivi par des mesures de l'azote potentiellement lessivable (APL) de la conformité des exploitations agricoles situées en zone vulnérable aux bonnes pratiques agricoles nécessaires à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles ;
- Accréditation **BELAC, Certificat n°462-TEST, ISO/CEI 17025 : 2017** (date d'expiration : 14/06/2025) ;
- Accréditation **BELAC, Certificat n°112-TEST et 112-CAL, ISO/CEI 17025 : 2017** (date d'expiration : 15/09/2025) ;
- Arrêté ministériel habilitant pour l'**analyse des moisissures** (date d'obtention initiale : 01/06/2012) ;
Références légales : Code Wallon du Logement, notamment l'article 3, arrêté du Gouvernement wallon du 30 août 2007 déterminant les critères minimaux de salubrité, les critères de surpeuplement et portant les définitions visées à l'article 1, 19 à 22bis du Code Wallon du Logement.

ANNEXE 8 : ÉMISSIONS « RATS DES VILLES, RATS DES CHAMPS »

Mois de diffusion 2022	Titre
Avril	L'Agneau Joyau
Mai	Le frelon asiatique
Juin	Les métiers qui gravitent autour de l'agriculture
Septembre	L'accompagnement aux maraîchers
Octobre	Le Plan Climat de la Province de Liège
Novembre	Le vin et la Province, une vieille histoire
Décembre	La taille de la vigne

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : V)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)		
2021-07704	Les Poulets de Saint-André SRL Route de Mortier 9 4606 VISÉ	Fonctionnement	25.000,00 €		6/30/2023					En cours
2022-00595	ASBL RTC TÉLÉ LIÈGE Rue du Laveu 58 4000 LIÈGE	Émissions Rat des Villes Rat des champs	17.500,00 €		6/30/2023					En cours
2022-00601	Thérèse SIMON (Association de fait SRA ARDENNE-EIFEL) Weddemer Weg 36 4750 WEYWERTZ	Fonctionnement	9.331,59 €		6/30/2023					En cours
2022-00601	Christelle VAN LEENDERT (Association de fait SRA RÉGION HERBAGERE) Vosheydt 7 4850 PLOMBIÈRES	Fonctionnement	14.265,38 €		6/30/2023					En cours
2022-00601	Emannuelle LECOMTE (Association de fait SRA HESBAYE CONDROZ LIÉGEOIS) rue du Hâlon 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	7.003,03 €		6/30/2023					En cours
2022-00609	CPL-Végémar ASBL rue de Huy 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	85.000,00 €		6/30/2023					En cours
2022-00613	CPL-Promogest ASBL Rue de Huy 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	148.750,00 €		6/30/2023					En cours
2022-00615	Foire agricole de Battice ASBL Rue de la Clé 41/2 4650 HERVE	Foire agricole de Battice	11.000,00 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	Joseph DEPAS (Association de fait FERME CÔTÉ CAMPAGNE) Moulin à Vent, 99 A 4340 AWANS	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	Jacques JANSSEN (Association de fait FERME DE FANCHEUMONT) Hestroumont, 674 4910 THEUX	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours

2022-05871	DROUGUET José (Association de fait FERME DE LA STREE) Les Trixhes, 47 4890 THIMISTER-CLERMONT	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait FERME DE ROSEMALOU) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	Emmanuelle Galet (Association de fait Ferme des Avoires) rue de la Vacheresse, 12 4500 HUY	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	Alain DERU (Association de fait FERME DES FOSSES) Rue de la Papeterie, 54 4800 VERVIERS	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	REMACLE Gilles (Association de fait FERME DES NOISETIERS) Brux, 5 B 4990 LIERNEUX	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	Christophe DARCHAMBEAU (Association de fait FERME DU BOIS DE HERVE) Bois de Herve, 30 A 4651 BATTICE	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	Caroline CUVELIER (Association de fait FERME France (LA PETITE MAISON) rue Ménage, 56 4140 SPRIMONT	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	HENRARD Jacques (Association de fait FERME DU BOCA) rue Boca de Waremme, 2 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-05871	DE MARNEFFE Jacques (Association de fait «FERME DE LA CROIX DE MER ») rue Félix Delchambre, 1 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.159,09 €		6/30/2023					En cours
2022-00779	Yvette FONTAINE (Association de fait Cercle cunicole de Blegny et Environs) rue de la Fontaine, 41 bte 1 4670 BLEGNY	Exposition cunicole	750,00 €		2/27/2023					En cours

2022-01201	Jean Poumay (Association de fait «Cercle horticole de Juprelle «La Rose de Lesdain») Rue d'Anixhe, 15 4450 JUPRELLE	Conférences et cours d'art floral	400,00 €		3/31/2023					En cours
2022-01593	ASBL Brasseurs de la Chênerie Réunis (B.C.R.) Chênerie, 6 4845 JALHAY	«Les Brassinades»	500,00 €		7/3/2022		641,97 €	B, F, EC		P
2022-02478	Agence de développement local Berloz-Donceel-Faimés-Geer ASBL Rue Richard Orban 1 4257 BERLOZ	Marchés de producteurs locaux	750,00 €		12/16/2022		793,76 €	F, EC, B		P
2022-02751	Ville de Herve Place Marie-Thérèse,3 4650 Herve	Week-ends des producteurs / exposition sur le fromage de Herve	2.000,00 €		9/25/2022		9.688,28 €	F, EC, B		P
2022-02947	Myriam Recko (Association de fait Association Régionale des Éleveurs et détenteurs de Bétail du Condroz Liégeois) Rue Joseph Lescrenier, 27 4340 AWANS	40 ^e journée agricole du Condroz Liégeois	750,00 €		10/3/2022					En cours
2022-02959	M. LEBERT (Association de fait Comblain en transition) Rue du petit bois,21 4170 COMBLAIN-AU-PONT	Marchés locaux	500,00 €		1/12/2023					En cours
2022-03266	La Ferme d'Urbane (José Marchand SA) Route de l'espérance, 26 4960 MALMEDY	Concours du Cheval de trait comtois	750,00 €		9/18/2022		2.360,66 €	F, EC, B		P
2022-03263	NATAGRIWAL ASBL Chemin du Cuclotron,2 Bte07.01.14. Bâtiment Marc de Hemptinne-Local B.103 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Concours « Qu'elle est belle ma prairie»	1.000,00 €		10/30/2022		1.001,00 €	F, EC, B		P
2022-03265	Les amis de la ruralité ASBL Rue de la Pêcherie 7B 4570 MARCHIN	Fête de la ruralité	750,00 €		10/3/2022		920,00 €	F, EC, B		P
2022-03826	Pays de la Haute-Amblève ASBL Rue de la libération 1/5 4960 MALMEDY	Création du label Made-in et d'un GAL	11.050,00 € (5.500,00 € SA et 6.000,00 € DGIDD)		6/30/2023					En cours
2022-03854	Waahcoop ASBL Rue Kinet,1 4540 AMAY	soutien aux producteurs locaux	300,00 €		9/4/2022		331,14 €	F, EC, B		P

2022-03855	Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers ASBL Pont aux Lions, 2 4800 VERVIERS	Festival «Nourrir Verviers»	2.400,00 € (1200,00 € SA + 1200,00 € culture)		9/26/2022		3.723,90 €	F, EC, B		P
2022-04615	Confrérie Mondiale de l'Omelette Géante – Malmedy ASBL rue de la Tannerie, 12 4960 MALMEDY	Omelette géante	1.000,00 €		11/15/2022		3.939,11 €	F, EC, B		P
2022-04663	Commune de Héron Place Communale, 1 4217 HÉRON	Calendrier	500,00 €		3/31/2023					En cours
2022-03262	Association provinciale chevaline «Les Eleveurs Liégeois» ASBL Ten-Driesch, 69 4852 HOMBURG	Participation à la Foire de Battice	2.000,00 €		12/4/2022					En cours
2022-05741	FUGEA ASBL Place de l'Ilon ,15 5000 Namur	Participation à la Foire de Battice	250,00 €		12/2/2022					En cours
2022-05897	Verger des possibles ASBL Rue Fond du chat,57 4020 LIÈGE	Plantation d'arbres fruitiers hautes tiges	1.000,00 €		6/30/2023					En cours
2022-05902	Ligue Royale des Pêcheurs de l'EST (LRPE) ASBL RUE SURLEMONT 24 4801 VERVIERS	Analyses d'eau de puits		348,52	12/2/2022	V				P
2022-05937	Bernard Schmitz (Association de fait «Les Roses de Daniel») Bellevaux-Chemin du meunier,6 4960 MALMEDY	28° édition de la «Fête à la roseraie»	168,41 €		8/26/2022		695,41 €	F, EC, B		P
2022-05920	Centre d'Information et d'Éducation Populaire de Liège ASBL Rue Saint-Gilles N° 29 4000 LIÈGE	Nourrir Fléron	500,00 €		12/17/2022		500,00 €	F, EC, B		P
2022-06915	Gardier Florent (Association de fait Unité scout de Olne) Rue Voie de Liège,153b 4630 SOUMAGNE	Balade familiale	200,00 €		1/15/2023					En cours
2022-07175	WATHELET Fabian (Association de fait Association Régionale des Éleveurs et détenteurs de Bétail du Condroz Liégeois) Rue du patronage,63 6800 BRAS	Concours BBB	750,00 €		10/10/2022		1.936,00 €	F, EC, B		P
2022-08010	Jeune Chambre International de Malmedy - Hautes Fagnes ASBL rue des linaigrettes 7 4950 WAIMES	Beaune en balade	126,43 €		12/2/2023		312,00 €	F, EC, B		P

2022-06961	Cédric SACCONÉ Rue au Moulin,10 4350 REMICOURT	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	SLB SPRL Route de Fraineux,5 4910 Theux	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		15.007,11 €	F, EC		P
2022-06961	Bertrand Georges Voie des aubépines,16 4651 HERVE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		7.236,07 €	F, EC		P
2022-06961	Godelaine Hadrien Quai du Halage,26 4400 FLÉMALLE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		9.088,92 €	F, EC		P
2022-06961	Lebeau Légume ASBL Rue du Chainay,27 4450 JUPRELLE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		17.452,49 €	F, EC		P
2022-06961	Van Ngoc Laurent Rue étoile badin,46 4620 AYWAILLE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		11.124,01 €	F, EC		P
2022-06961	Schiepers Hélène Rue Reine Astrid 12 4520 WANZE	Investissement maraîchers	1.250,00 €		3/31/2023		4.162,40 €	F, EC		P
2022-06961	Les pousses poussent ASBL Impasse de Vottem 32 4000 LIÈGE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Wintgens Tom Rue les forges, 19+ 4910 THEUX	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		11.949,00 €	F, EC		p
2022-06961	Cransveld Emmanuel Route de Napoléon 31 D 4960 MALMEDY	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		6.500,00 €	F, EC		p
2022-06961	Monnoyer Armand Rue Famelette 52/2 4520 WANZE	Investissement maraîchers	1.670,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Vent de terre SCRLFS Rue Bois Libert 58 4053 CHAUDFONTAINE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		6.757,07 €			P
2022-06961	Martin Sévérine rue de Fraiture 110 4140 SPRIMONT	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	SONNET François Rue Roture,37 4020 LIÈGE	Investissement maraîchers	160,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Destiné Marie Rue du promontoire 69 4920 REMOUCHAMPS	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		35.577,70 €	F, EC		p

2022-06961	Raven SAMMY Exbomont,7 4987 STOUMONT	Investissement maraîchers	650,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	ISERENTANT Chantal Rue Maurice Duesberg,118 4821 DISON	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Les jardins d'Orléans SRL Chemin sous bois, 52 4900 SPA	Investissement maraîchers	650,00 €		3/31/2023		2.163,33 €	F, EC		p
2022-06961	SASPJ La porte des champs bio Rue de Landen, 20 4287 LINCENT	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Dossin Michael Chemin du Prailliage 25 C 4900 SPA	Investissement maraîchers	1.670,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	SCRL Invent'Terre Rue du Panorama 148 4800 VERVIERS	Investissement maraîchers	1.190,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Deux Milles SRL Place de l'Europe,5 4260 BRAIVES	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		8.364,75 €	F, EC		p
2022-06961	SC Les Potes au champs rue Fonds de Forêt 33 4623 FLÉRON	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Pierre Xhayeteux Rue de Renory, 323/11 4122 NEUPRÉ	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Boufflette Adrien rue des combattants 215 4360 OREYE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		6.902,69 €	F, EC		p
2022-06961	Lemaire Jean Avenue du Centre,196 4821 DISON	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		6.782,44 €	F, EC		p
2022-06961	SC La ferme de Beaugard Rue Isi Collin 14 4000 LIÈGE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		27.714,30 €	F, EC		p
2022-06961	Collas Guillaume Aisomont 36 4980 TROIS-PONT	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	Les jardins de Wasseiges Rue de l'étoile,22 5000 NAMUR	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	L'epicerie des champs 2.0 SRL Rue neuve, 8 4960 MALMEDY	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours

2022-06961	Dombard Thomas Thier Nagant, 11B 4650 HERVE	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023					En cours
2022-06961	SASPJ Le Potager d'Isalie Chemin de la neuville 104 4821 DISON	Investissement maraîchers	1.680,00 €		3/31/2023		5.680,09 €	F, EC		p
2022-06961	Le petit monde de Longpré SA Rue du temple,8 4520 WANZE	Investissement maraîchers	1.520,00 €		3/31/2023		5.048,31 €	F, EC		p
2022-06961	Ferme souris ASBL rue du Jardin Botanique,12 4000 LIÈGE	Investissement maraîchers	790,00 €		3/31/2023		2.604,70 €	F, EC		p
2022-06961	Jonniaux Sébastien Rue des pépinières,45 4632 SOUMAGNE	Investissement maraîchers	1.500,00 €		3/31/2023		4.978,42 €	F, EC		p
2022-06961	Hoornaet Sébastien Steinbach,44 4950 WAIMES	Investissement maraîchers	810,00 €		3/31/2023		2.686,13 €	F, EC		p